

Media Release April 28th National Day of Mourning

Iqaluit, NU (April 27, 2021) – The National Day of Mourning, marked annually on April 28, is dedicated to remembering those who have lost their lives, or suffered injury or illness at work.

“Every year on April 28, we remember all those who have lost their lives on the job and we make a commitment to doing everything we can to prevent workplace injuries from happening in the future. Now, more than ever, each of us needs to know how to recognize health and safety risks and to fully understand our rights and responsibilities when it comes to making workplaces safer,” said Hon. George Hickes, Minister Responsible for the Workers’ Safety & Compensation Commission (WSSCC) in Nunavut.

“For the Northern Territories Federation of Labour and the workers we represent, April 28th, the Day of Mourning is a very personal moment we mourn together. Today, we grieve together. We also need to make a commitment to each other - a commitment to workplace safety and accountability. Not just today, but every day,” said Nicole Tews, Northern Territories Federation of Labour (NTFL).

Please join us wherever you are by holding a minute of silence on April 28th. Recognize the National Day of Mourning in your workplace or sharing your support on social media using the hashtag #DayOfMourning.

Remember that awareness of workplace safety can save lives

-30-

[Maggie Collins](#)

Communications Manager

Workers’ Safety and Compensation Commission Northwest Territories and Nunavut

T: (867) 920-3854

Communiqué

Le 28 avril est le Jour de deuil national

Iqaluit (Nunavut), le 27 avril 2021 – Le Jour de deuil national, souligné chaque année le 28 avril, est consacré à la mémoire des personnes qui ont perdu la vie, notamment à cause d'une blessure ou d'une maladie liée au travail.

« Chaque année, le 28 avril, nous nous souvenons de tous ceux et celles qui ont perdu la vie au travail, et nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour éviter que de telles blessures ou maladies ne surviennent plus en milieu de travail. Aujourd'hui plus que jamais, chacun et chacune d'entre nous doivent savoir repérer les risques qui se posent pour la santé et la sécurité au travail, et comprendre pleinement leurs droits et responsabilités à cet égard », a déclaré l'honorable George Hickes, ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs au Nunavut.

« Pour la Fédération du travail des Territoires du Nord et les travailleurs que nous représentons, le 28 avril évoque la douleur personnelle que nous éprouvons tous et toutes face à la perte d'êtres chers. Nous faisons aujourd'hui notre deuil ensemble, et nous réitérons notre engagement mutuel en faveur de la sécurité au travail et de la responsabilisation, et ce, pas seulement aujourd'hui, mais tous les jours », a souligné Nicole Tews, de la Fédération du travail des Territoires du Nord.

Soyez des nôtres, où que vous soyez, en observant une minute de silence le 28 avril. Que le Jour de deuil national fasse l'objet d'une marque de reconnaissance aussi simple que la pose d'une affiche de sensibilisation pour l'occasion ou par la démonstration de votre soutien sur les médias sociaux au moyen du mot-clic #Jourdedeuil.

Souvenons-nous : la sensibilisation à la sécurité au travail peut sauver des vies.

-30-

[Maggie Collins](#)

Gestionnaire des communications
Commission de la sécurité au travail
et de l'indemnisation des travailleurs
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut
Tél. : 867-920-3854